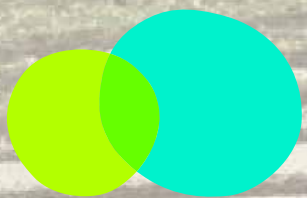
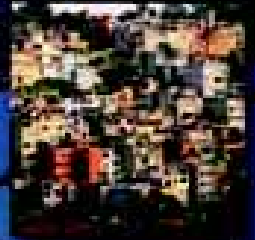


LE PROGRAMME MONDIAL
DES NATIONS UNIES

pour l'évaluation des ressources en eau

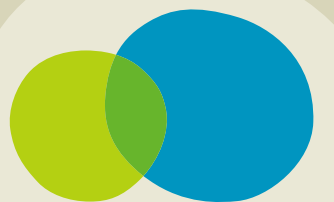
*pour le développement,
le renforcement des capacités et
l'environnement*



Programme mondial
pour l'évaluation
des ressources en **eau**

[www.unesco.org/water/wwap/
index_fr.shtml](http://www.unesco.org/water/wwap/index_fr.shtml)

UN WATER



Programme mondial
pour l'évaluation
des ressources en eau

RÉUNISSANT 24 AGENCES ET ENTITÉS, ONU-EAU est un mécanisme inter-agences qui favorise la coordination et la cohérence des actions du système des Nations Unies dans le domaine de l'eau douce. Il couvre plus particulièrement les ressources en eau de surface et souterraine, les interactions entre eau douce et eau de mer, ainsi que l'ensemble des aspects relatifs aux ressources en eau douce : qualité, quantité, développement, évaluation, gestion, surveillance et utilisation. Les catastrophes naturelles, situations d'urgence et autres événements extrêmes liés à l'eau, ainsi que leurs impacts en termes de sécurité, sont également des sujets de plus en plus préoccupants.

Créé en 2000 en tant que réponse collective apportée par les 24 agences composant ONU-Eau pour aider les pays à tenir leurs engagements concernant les défis majeurs liés à l'eau, le **PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAU (WWAP)** est un mécanisme durable qui permet de rendre compte des progrès réalisés dans ces domaines grâce à la publication d'une série de **RAPPORTS MONDIAUX SUR LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES EN EAU**.

Publiés tous les 3 ans, les Rapports s'appuient sur les compétences et connaissances mises en œuvre par le système des Nations Unies en partenariat avec des gouvernements et d'autres entités concernés par les problèmes de l'eau. Leur objectif est d'offrir un panorama complet de l'état et des utilisations de l'eau douce, des problèmes cruciaux liés à cette ressource et de l'aptitude des communautés à faire face aux difficultés et à s'adapter à des situations changeantes. Grâce à une série d'évaluations, les Rapports constituent un mécanisme de surveillance des évolutions constatées au niveau de la ressource et de sa gestion. Ils permettent en outre de suivre les progrès réalisés, notamment en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et les engagements du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD).

Le premier Rapport, *L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie* (2003), a ouvert la voie et permis de lancer la Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » (2005-2015).

UN SENTIMENT D'URGENCE ENCORE PLUS VIF

La Phase 1 (2000-2003) du WWAP a permis de tirer les conclusions suivantes concernant l'état des ressources en eau de la planète :

- La crise de l'eau s'aggrave : les effets de l'augmentation de la consommation d'eau douce et de l'absence de gouvernance efficace se cumulent et intensifient le stress hydrique et la pauvreté dans de nombreuses régions du monde.
- De nombreux pays ne pourront pas atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement – dont la plupart sont liés à l'eau. En conséquence, une part importante de la population mondiale demeure embourbée dans la pauvreté, frappée par des maladies évitables et confrontée à l'insécurité alimentaire.

La Phase 2 (2003-2006) du WWAP et le second Rapport, *L'eau, une responsabilité partagée* (mars 2006) approfondissent l'analyse de ces problèmes critiques.

L'ACTION GRÂCE À UN INVESTISSEMENT PARTAGÉ

Mis en œuvre par l'ONU-Eau sein des Nations Unies à l'aide d'un fonds d'affectation spéciale, le WWAP bénéficie d'un soutien fourni par les donateurs :

- L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) gère le fonds à son siège à Paris et accueille le secrétariat du WWAP.
- L'aide généreuse octroyée par le gouvernement du Japon a soutenu le programme pendant ses deux premières Phases. Plusieurs autres gouvernements ont également participé à son succès – notamment par le biais des contributions importantes de l'Espagne, du Royaume-Uni, de la France et de la Turquie – et de nombreux gouvernements ont apporté leur soutien à la préparation des études de cas.

Les études de cas :

- | | |
|---------------------------|--|
| 1. État de Mexico | 11. Ouganda |
| 2. Bassin du lac Titicaca | 12. Éthiopie |
| 3. Bassin de La Plata | 13. Kenya |
| 4. Bassin du Sénégal | 14. Sri Lanka |
| 5. Mali | 15. Mongolie (bassin de la rivière Tuul) |
| 6. Pays basque (Espagne) | 16. Thaïlande |
| 7. France | 17. Chine (bassin de la rivière Heihe) |
| 8. Bassin du Danube | 18. Japon |
| 9. Afrique du Sud | |
| 10. Bassin du lac Peïpous | |



LE WWAP À MOYEN TERME

Il est généralement admis qu'une gestion durable et équitable des ressources en eau ne peut être mise en œuvre que dans le cadre d'une approche intégrée, que toute prise de décision rationnelle doit être basée sur l'évaluation de la ressource, et que les capacités nationales à procéder à ces évaluations doivent être soutenues et renforcées au niveau local grâce à une aide apportée au niveau international. En conséquence, **LES INITIATIVES ET LES ACTIVITÉS DE LA PHASE 2 (2003-2006)** et de la **PHASE 3 (2006-2009)** du WWAP ont pour objectif de renforcer les capacités de l'ensemble des gouvernements, agences, professionnels et individus – notamment des pays en développement ou en transition – à mettre en place une gouvernance et une gestion viables de leurs ressources en eau.

PRINCIPALES INITIATIVES ET ACTIVITÉS :

CONSTITUER UN FONDS DE CONNAISSANCES :

- Publié tous les trois ans, le **Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau**, s'intéresse aux principaux recoupements entre l'eau, le développement et le bien-être humain, et présente les meilleures pratiques ainsi que des analyses théoriques approfondies afin de stimuler les idées et les actions tout en améliorant les prises de décisions dans le secteur de l'eau.
- Le **document vivant**, c'est-à-dire le réseau d'informations du WWAP dédié aux ressources en eau, renforce la communication avec les parties prenantes et les bénéficiaires et améliore la sensibilisation aux problèmes liés à l'eau.

RENFORCER LES CAPACITÉS NATIONALES :

- Les **études de cas** nouvelles et en cours aident les pays à entreprendre leurs propres évaluations nationales et enrichissent le processus de définition des priorités de l'action internationale à tous les niveaux.
- L'élaboration et l'application du programme **« Du conflit potentiel au potentiel de coopération » (PC-CP)** de l'UNESCO permettent de promouvoir les initiatives de coopération pacifique entre les pays qui partagent les mêmes ressources en eau.

ÉLABORER ET ENTRETENIR UN SYSTÈME D'INDICATEURS :

- Les **indicateurs** servent de mécanisme de surveillance des progrès accomplis aux plans mondial, national et local pour améliorer les politiques et la gestion des ressources en eau douce. Ils favorisent également une meilleure évaluation de l'état de la ressource et permettent d'identifier les problèmes cruciaux ainsi que leurs causes et d'établir des comparaisons entre les pays ou entre les régions.

CRÉER UN INDICE EN LIGNE DE LA GOUVERNANCE DE L'EAU :

- Ayant pour objet de faciliter une vision comparative de la gouvernance de l'eau, ce projet permettra aux pays de mieux gérer leurs ressources en eau grâce à un **Indice de la gouvernance de l'eau**, qui sera la compilation des différents indicateurs relatifs à la gouvernance de l'eau.

ADMINISTRER UNE SÉRIE DE PROJETS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

- Aux niveaux international, national, local et des bassins hydrographiques, l'élaboration de matériels éducatifs et de sensibilisation s'associera et contribuera à la **Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie »** (2005-2015) et à la **Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable** (2005-2014), ainsi qu'à l'Exposition internationale sur le thème **« eau et développement durable »** qui se tiendra à Saragosse, en Espagne, en 2008.

LES FORCES MOTRICES DU WWAP :

- L'inclusion de la **Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)** dans les processus de planification de tous les gouvernements (engagement du SMDD)
- La réalisation des **OMD** relatifs ou directement liés à l'eau

L'eau, une responsabilité partagée

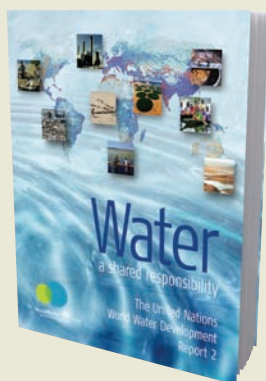
Le 2^{ème} Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau (mars 2006)

Fruit d'un effort commun déployé par les 24 organes des Nations Unies composant ONU-Eau et mené à bien en partenariat avec des gouvernements et des entités concernés par les problèmes de l'eau douce, cet ouvrage, qui couvre toutes les régions et la plupart des pays du monde, offre un panorama mondial et actuel de l'état et des utilisations de l'eau douce, des problèmes aigus liés à cette ressource et des mécanismes adoptés par les communautés pour tenter d'y remédier. Compilé à partir de bases de données, d'analyses conduites par des spécialistes, comprenant de nombreuses études de cas ainsi que des centaines de schémas et autres éléments graphiques, ce Rapport est l'initiative d'évaluation des ressources en eau douce la plus complète à ce jour. Elle permettra d'établir le suivi des évolutions constatées au niveau de la ressource, de sa gestion et des objectifs de développement, notamment en ce qui concerne les Objectifs du Millénaire pour le développement.

S'appuyant sur les conclusions du 1^{er} Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau, *L'eau pour les hommes, l'eau pour la vie* (2003), le Rapport 2006 confirme que la crise de l'eau – qui, dans une large mesure, est une crise de la gouvernance – est profonde, qu'elle s'installe et s'intensifie. Il souligne par ailleurs que l'absence fréquente de capacités et de connaissances de base constitue le principal obstacle à la mise en œuvre d'une meilleure gouvernance de l'eau. Cet ouvrage propose une vision intégrée de la gestion des ressources en eau afin de répondre à l'évolution des situations socio-économiques et environnementales.

Le CD-ROM interactif avec moteur de recherche et hyperliens comprend entre autres tous les tableaux, graphiques, schémas et cartes du 2^{ème} Rapport, ainsi que des sections détaillées sur l'évolution des indicateurs et des études de cas, qui seront accessibles à partir du 22 mars 2006 (Journée mondiale de l'eau) à l'adresse suivante : www.unesco.org/water/wwap/index_fr.shtml.

Le 2^{ème} Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau s'adresse à un large public, notamment à tous ceux qui sont attentifs ou qui participent à la formulation et à la mise en œuvre des politiques liées à l'eau, ainsi qu'aux responsables, chercheurs, enseignants, étudiants et, bien entendu, aux usagers de l'eau.



PROGRAMME MONDIAL POUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAU

c/o UNESCO
Division des sciences de l'eau
1, rue Miollis
75732 Paris Cedex 15, France

Tel.: +33 (1) 45 68 39 28
Fax : +33 (1) 45 68 58 29
E-mail: wwap@unesco.org

www.unesco.org/water/wwap/index_fr.shtml

www.unesco.org/publishing



Incluant,
UNDESA
UNECE
UNESCAP
UNECA
UNECLAC
UNESWCA

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos – Kofi Annan (Secrétaire général des Nations Unies)
Prologue – Koïchiro Matsuura (Directeur général de l'UNESCO)
Préface – Gordon Young (Coordinateur du WWAP)

PARTIE I – DES CONTEXTES CHANGEANTS

Chapitre 1 – Vivre dans un monde en pleine évolution
Chapitre 2 – Les défis de la gouvernance (PNUD, avec le FIDA & la CEE)
Chapitre 3 – L'eau et les établissements humains dans un monde qui s'urbanise (UN-HABITAT)
Chapitre 4 – L'état de la ressource (UNESCO & OMM, avec l'IAEA)
Chapitre 5 – Les écosystèmes côtiers et d'eau douce (PNUE)

PARTIE II – LES DÉFIS DU BIEN-ÊTRE HUMAIN ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chapitre 6 – Protéger et promouvoir la santé humaine (OMS & UNICEF)
Chapitre 7 – De l'eau pour l'alimentation, l'agriculture et les moyens de subsistance ruraux (FAO & FIDA)
Chapitre 8 – L'eau et l'industrie (ONUDI)
Chapitre 9 – L'eau et l'énergie (ONUDI)

PARTIE III – LES RÉPONSES EN MATIÈRE DE GESTION ET D'INTENDANCE

Chapitre 10 – Gérer les risques : pérenniser les acquis du développement (OMM, SIPC & UNU)
Chapitre 11 – Le partage des ressources en eau (UNESCO)
Chapitre 12 – La valeur et le prix de l'eau (DAES)
Chapitre 13 – Approfondir les connaissances et renforcer les capacités (UNESCO)

PARTIE IV – LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

Chapitre 14 – Les études de cas ou comment évoluer vers une approche intégrée
Chapitre 15 – Conclusions et mesures recommandées